

Commerce interprovincial

Les négociations en cours sur les échanges internationaux ont mis en lumière les obstacles au commerce interprovincial. Certains ont, à juste titre, fait remarquer que nous devons d'abord faire le ménage chez nous si nous voulions négocier un resserrement de nos liens commerciaux avec d'autres pays. Le seul moyen de faire le ménage chez nous, si je puis dire, pour aborder ces discussions sur le libre-échange international, c'est de supprimer les obstacles au commerce interprovincial.

Bien que les rapports de cette question avec les négociations sur le commerce international soient importants, je ne voudrais pas qu'on ait l'impression que c'est la seule raison pour laquelle nous poursuivons cet effort, bien au contraire. Les obstacles au commerce interprovincial entravent les négociations commerciales et n'ont cessé de poser des problèmes dans d'autres contextes. Ces obstacles freinent la croissance économique, augmentent le coût à la consommation et entravent l'essor de fournisseurs canadiens concurrentiels. Nous devons travailler à réduire les obstacles au commerce interprovincial quoi qu'il advienne des négociations commerciales internationales.

Tous les gouvernements provinciaux ont abordé cette consultation avec énormément de bonne volonté. Ils ont reconnu que les Canadiens devaient collaborer pour assurer notre prospérité commune. Un climat de cordialité et de coopération a présidé aux discussions. Il faut féliciter les gouvernements provinciaux pour l'esprit positif dans lequel ils ont abordé ces discussions.

Le gouvernement fédéral y a aussi participé de façon active. J'ai l'intention de continuer à y participer en appuyant mon ministre dans les négociations en cours. J'invite les députés de la Chambre à féliciter le député de Western Arctic pour son exposé d'une superbe limpidité. Nous devons nous efforcer de faire sauter les obstacles au commerce interprovincial, et notre gouvernement y est déterminé.

[Français]

M. Darryl L. Gray (Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine): Monsieur le Président, moi aussi je voudrais ajouter quelques mots sur ce débat à la Chambre.

Je pense que je devrais tout d'abord mentionner que je suis très heureux d'avoir cette fois-ci, peut-être, dix minutes de temps de parole et non seulement trois minutes, comme cela est arrivé tantôt.

Monsieur le Président, je voudrais commencer par féliciter mon honorable collègue pour le projet de loi qu'il a présenté à la Chambre cet après-midi. A mon avis, pour nous, en tant que gouvernement fédéral, pour les provinces de l'Est à l'Ouest du Canada, c'est d'une grande importance.

Monsieur le Président, je crois aussi que l'importance de la question posée par mon honorable collègue nous démontre bien que, depuis plusieurs années, on parle des Canadiens, on parle des Québécois... mais moi aussi je suis un Québécois, je suis fier d'être Québécois, mais je suis aussi un Canadien et je suis fier d'être un Canadien-Québécois.

En ce qui concerne le projet de loi à l'étude cet après-midi, nous connaissons d'avance les obstacles, mais il faut être conscients que dans chaque province de notre beau pays, que ce soit de la Gaspésie ou ailleurs, les emplois représentent quelque chose d'important chez nous.

Parfois nous avons tendance à dire: Il vaut mieux d'être en Gaspésie et nous voulons sauver nos emplois chez nous. Mais

c'est ce que nous voulons, monsieur le Président, et c'est le but de mon travail.

Mais si nous regardons plus loin en ayant un plan d'action pour notre avenir, c'est ce que nous voulons faire, et c'est la raison pour laquelle nous avons été élus en 1984. Notre pays était fini avec l'ancien gouvernement!

Je veux féliciter encore une fois mon honorable collègue pour la motion qu'il vient de nous présenter, mais les obstacles... et comme je l'ai mentionné tantôt au député de Dartmouth—Halifax-Est (M. Forrestall) lorsqu'il a dit: «Nous sommes prêts à consulter les provinces» je pense que le fait que ce processus est déjà commencé est très très important, monsieur le Président.

Nous pouvons prendre quelques exemples, et je suis certain que pour nous, pour nos électeurs, pour les citoyens et les citoyennes, l'exemple des trottoirs est important, alors qu'on a mentionné que le pavé avait été acheté dans une autre province et qu'alors il fallait démolir les trottoirs. Et je voudrais citer un autre exemple, monsieur le Président, la bande Dénée de Hay River envisageait de mettre sur pied une exploitation commerciale de production d'oeufs et, afin d'être rentable, l'exploitation devait être en mesure d'exporter ses oeufs à l'extérieur des Territoires du Nord-Ouest. Cependant, parce que les Territoires ne sont pas signataires de l'entente initiale sur la commercialisation des oeufs conclue en 1967, ils ne pourront pas obtenir de contingentement, et l'exploitation en question ne pourra vendre sa production que sur les marchés des Territoires du Nord-Ouest.

Monsieur le Président, les Canadiens, les Dénés de Hay River ou autres, s'ils veulent vendre leurs oeufs sur les marchés du Québec ou des provinces Maritimes, à mon avis, en tant que député fédéral, en tant que Canadien, en tant que Québécois, on devrait avoir la liberté dans notre pays de vendre nos marchandises.

Monsieur le Président, il y a une autre question qu'on doit se poser. Entre les provinces, nous savons, que plus nous achetons chez nous, plus nous, les consommateurs, nous aurons le choix d'acheter soit chez nous ou ailleurs, plus notre économie fonctionnera mieux, et déjà elle fonctionne mille fois mieux depuis 1984. Plus l'économie fonctionne, plus d'emplois sont créés dans notre pays, dans nos provinces et dans nos régions.

Monsieur le Président, comme vous le savez, chaque province a son bureau de commercialisation. Moi, je ne voudrais pas non plus que nous, du gouvernement fédéral, dérangions les programmes qui existent présentement.

Monsieur le Président, je demande à la Chambre, je demande au gouvernement, avec l'accord de mon honorable collègue, que nous travaillions ensemble: C'est notre but, c'est notre secret pour la réussite, c'est la formule de réussite pour ce pays, le Canada.

Monsieur le Président, en terminant, je voudrais dire aussi qu'avec ces propositions, en plus de l'importance du point de vue économique, c'est la solidarité canadienne encore une fois qui va nous mettre plus fort comme pays, plus forts comme citoyens. Pensez à ce qui est arrivé dans le passé—ce n'est pas nécessairement toujours bon ou bien—mais avec les provinces, les discussions et les négociations, je pourrais parler plus longtemps là-dessus. Si on prend un autre exemple, le transport, comme on l'a mentionné tantôt, les règlements qui changent